

BACHELOR

GESTIONNAIRE D'ACTIFS ET DE PATRIMOINES IMMOBILIERS

OPTION : GESTIONNAIRE DE CLIENTELE ET DE PATRIMOINE SOCIAL

Diplôme de l'École Supérieure des Métiers de l'Immobilier mis en place en partenariat avec l'EFAB et l'UCH.
BAC+3 — Titre RNCP Niveau 6 – Absence d'équivalence européenne

Le Bachelor Gestionnaire de Clientèle et de Patrimoine Social forme des professionnels de l'habitat social, maîtrisant les cadres réglementaire, financier et procédural de son secteur d'activité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bachelor vise à former des diplômés à devenir des professionnels reconnus et maîtrisant les savoirs juridiques, financiers, techniques, fiscaux, commerciaux et sociaux de la gestion de patrimoines immobiliers.

L'insertion professionnelle est facilitée par :

- L'organisation des cours en alternance
- Le partenariat avec plusieurs bailleurs sociaux.

MODALITES D'ACCES ET D'ADMISSION

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un BAC+2 ou équivalent.

Le Bachelor est proposé sous forme de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Le recrutement se fait sur dossier de candidature et entretien de Mars à Juillet et les enseignements débutent en Septembre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 1 an de formation organisé sur deux semestres
- 493 heures d'enseignement

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durant l'année de Bachelor, les étudiants réaliseront une alternance entre enseignements et entreprise. Le rythme d'alternance s'élève à 3 jours de formation tous les 15 jours.



CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE PROFESSIONNEL DE L'HABITAT SOCIAL

- Organisation professionnelle de l'habitat social et de l'administration de biens
- Politique du logement
- Financement du logement social
- Politique sociale du logement

GESTION DU PARCOURS RÉSIDENTIEL

- Règlement et procédure d'attribution de logements en habitat social
- Le contrat de location
- Occupation des lieux et mobilité résidentielle
- Gestion et recouvrement des loyers
- Cadre juridique de l'état des lieux d'entrée, de la visite conseil et de l'état des lieux de sortie
- Gérer la relation locataire dans un contexte de copropriété
- Règles de fonds et de forme des autres baux

COMMERCIALISATION DU PARC SOCIAL

- Commercialisation locative
- Vente du patrimoine social et accession sociale à la propriété
- Marketing immobilier et outils de commercialisation

MAINTENANCE ET GESTION TECHNIQUE DU PATRIMOINE

- Connaissance du patrimoine
- Terminologie et composantes du bâtiment
- Réglementation de construction
- Surveillance technique de l'immeuble
- Maintenance et entretien du patrimoine
- Travaux entrepris par le bailleur
- Travaux liés à l'état des lieux de sortie
- Gestion de sinistres

MÉDIATION ET ANIMATION SOCIALE

- Relation client au quotidien et médiation
- Impayés et autres contentieux
- Expulsion
- Animation sociale de quartier et bien vivre ensemble

FONDAMENTAUX MÉTIERS

- Ecrits professionnels et développement des capacités rédactionnelles
- Connaître la législation sur la gestion des données personnelles et leur confidentialité
- Base de données informatiques, progiciels et bureautique

Blocs de compétences :

Bloc 1 : Satisfaire & concilier les intérêts des utilisateurs du parc immobilier

Bloc 2 : Assurer la performance des biens du parc immobilier

Bloc 3 : Développer un portefeuille immobilier économique et/ou de syndic

Méthodes mobilisées : Cours magistraux, cours en distanciel, jeux de rôles, mises en situations, exercices pratiques, parallèle avec les situations de travail,

Modalités d'évaluation : Contrôle continu, études de cas, notes de synthèse, soutenance d'un dossier professionnel avec jury.

Pour la Validation du diplôme, l'étudiant(e) doit valider les 3 blocs de compétences. Il/Elle doit obtenir la note minimum de 10/20 à chaque bloc de compétences.

L'étudiant ne validant pas le diplôme dans sa globalité peut tout de même valider 1 ou 2 blocs de compétences pour une durée de validité de 3 ans.

Certificateur : Sciences-U - EFAB

ACCOMPAGNEMENT

En tant qu'étudiant à l'UCH, vous bénéficiez d'un accompagnement par nos Référents tout au long de votre parcours afin d'assurer la réussite de votre expérience professionnelle en entreprise et de votre diplôme.

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre référent handicap: Marie-José TARGET: marie-jose.target@univ-habitat.fr – 03 59 35 50 91.

COMPETENCES ACQUISES

L'étudiant sera capable :

- D'intervenir sur toutes les étapes du parcours résidentiel locatif social
- De développer une relation clientèle humaine et professionnelle
- D'assurer la gestion immobilière courante de son patrimoine et veiller à sa rentabilité

- D'entretenir et de maintenir en bon état de fonctionnement le patrimoine géré
- De gérer les procédures de travaux et leur encadrement
- De mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de médiation social
- De veiller au bien-vivre ensemble et à l'animation sociale de quartier
- De mettre en place toute action visant à optimiser le taux d'occupation locatif ainsi que la mise en Vente.

METIERS PREPARES ET POURSUITE D'ETUDES

Les enseignements étant professionnalisant, la formation permet une entrée immédiate dans le monde du travail vers les métiers suivants :

- Chargé de location
- Chargé de gestion locative
- Chargé de mutations
- Gestionnaire recouvrement
- Chargé de maintenance de patrimoine
- Chargé de commercialisation accession et vente
- Conseiller social et familial

Les candidat(e)s désireux de poursuivre leurs études peuvent intégrer le cycle Mastère en vue de valider le titre RNCP Manager d'Actifs Immobiliers de niveau 7 (BAC+5) reconnu par l'État - arrêté du 25/02/2016 paru au JO du 17/03/2016.

- Mastère professionnel en Management Immobilier
- Mastère professionnel en Gestion de Patrimoine
- Mastère Manager de l'Habitat social et Durable en Immobilier
- Mastère Manager d'Opérations de Promotion et d'Aménagement

Le Bachelor GAPI n'a pas encore fait l'objet d'enquête statistique sur le taux d'obtention du diplôme et d'insertion professionnelle.

TARIF

Les frais pédagogiques de la formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ne sont pas à la charge de l'alternant. Pour plus d'informations sur la tarification, veuillez nous contacter.

POUR POSTULER

Veuillez transmettre vos candidatures à uch@univ-habitat.fr

CONTACT

Université des Compétences
Habitat
121 Quai de l'Ouest – 59 000 LILLE
uch@univ-habitat.fr
Métro Bois Blancs
Un parking est disponible au sein
de l'UCH

